ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le vendredi 7 juin 2013 — N° 63

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de rendre hommage aux Sœurs Ghislaine Halley et Pierrette Hébert de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Steve Sauvé, Folio-Élite 2012.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant les 200 km de cœur.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration concernant la Journée internationale des archives.

M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage à Eddyfi, entreprise innovatrice et exportatrice.

M. Dufour (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Dany Belzile.

_____

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration concernant la pérennité du quai de Percé essentiel à l'industrie touristique de la Gaspésie.

_____

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant un couple de Sainte-Marthe-sur-le-Lac en vie commune depuis 73 ans.

_____

M. Lessard (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration concernant la Journée mondiale des océans.

_____

Mme De Courcy (Crémazie) fait une déclaration afin d'honorer 10 femmes de sa circonscription à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

_____

À 9 h 57, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 10 h 11.

_____

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Billette (Huntingdon) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 395 Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec et la Loi sur les permis d'alcool

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **46** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 395.

Dépôts de documents

Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel 2012 de la Société de développement de la Baie-James.

(Dépôt n° 800-20130607)

M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose les rapports financiers 2011-2012 des institutions suivantes :

Université Concordia

(Dépôt n° 801-20130607)

Université Laval

(Dépôt n° 802-20130607)

Université McGill

(Dépôt n° 803-20130607)

École de technologie supérieure

(Dépôt n° 804-20130607)

Institut national de la recherche scientifique

(Dépôt n° 805-20130607)

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

(Dépôt n° 806-20130607)

Télé-Université

(Dépôt n° 807-20130607)

Puis il dépose les rapports financiers et les états de traitement 2011-2012 des institutions suivantes :

Université du Québec à Chicoutimi

(Dépôt n° 808-20130607)

Université de Montréal

(Dépôt n° 809-20130607)

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Pikogan pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014;

(Dépôt n° 810-20130607)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Essipit pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014;

(Dépôt n° 811-20130607)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Eagle Village-Kipawa pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2014;

(Dépôt n° 812-20130607)

Le plan stratégique 2012-2016 du ministère de la Sécurité publique.

(Dépôt n° 813-20130607)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Champagne (Champlain), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 5 et 6 juin 2013 a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et apportant certaines modifications législatives concernant le Gouvernement de la nation crie. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 814-20130607)

_____

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 29, 30 mai et 4 juin 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de règles abrogeant la disposition qui prohibe la vente, le service et la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur des aires de jeux. Le rapport contient une recommandation.

(Dépôt n° 815-20130607)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 2 657 citoyens et citoyennes des circonscriptions de Chicoutimi, de Jonquière, de Lac-Saint-Jean et de Dubuc, par M. Claveau (Dubuc);

(Dépôt n° 816-20130607)

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 354 citoyens et citoyennes de la circonscription de Saint-Maurice et du Québec, par M. Trudel (Saint-Maurice).

(Dépôt n° 817-20130607)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, conjointement avec M. Deltell (Chauveau) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant des élections générales à date fixe en fonction du calendrier civique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Dutil (Beauce-Sud) présente une motion concernant des élections à date fixe selon des modalités favorisant la participation électorale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Roy (Montarville) présente une motion concernant un mandat à la Commission de la culture et de l'éducation sur les services et ressources offerts aux élèves en difficulté d'apprentissage dans le réseau scolaire du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) et M. Duchesneau (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 35e anniversaire de l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus et, par conséquent, de la création de la Commission québécoise des libérations conditionnelles, le 8 juin, lui conférant la pleine compétence en matière de libérations conditionnelles pour les peines allant jusqu'à 2 ans moins un jour.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Charlebois (Soulanges), conjointement avec M. Bérubé, ministre délégué au Tourisme et Mme Trudel (Charlesbourg), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue du Grand prix de Montréal qui se tient en fin de semaine sur l'Ile Notre-Dame et qu'elle félicite M. François Dumontier et son équipe pour son excellente organisation;

QU'elle reconnaisse aussi son inestimable apport à la visibilité du Québec sur la scène internationale et ses retombées économiques et touristiques exceptionnelles;

QU'elle appuie le gouvernement du Québec pour qu'il poursuive les négociations avec ses partenaires, afin d'assurer la tenue de ce grand événement jusqu'en 2024.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 43, Loi sur les mines, procède à des consultations particulières les 22, 23 et 26 août de même que les 3, 4, 5, 6 et 10 septembre prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

M. Renault-François Lortie, associé chez KPMG-SECOR
M. Nochane Rousseau, fiscaliste, Price Waterhouse Cooper
Réseau de la transformation métallique du Québec
Coalition pour que le Québec ait meilleure mine
Équiterre
Association de l'exploration minière du Québec
Association minière du Québec
Barreau du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Association des producteurs de tourbe horticole du Québec
Action boréale de l'Abitibi-Témiscamingue
Grand Conseil des Cris
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue
Communauté Innue de Nutashkuan
Fédération des chambres de commerce du Québec
Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec
Initiative boréale canadienne
Table Jamésienne de concertation minière
Ville de Sept-Îles
Ville de Rouyn-Noranda
Ville de Chibougamau
Union des municipalités du Québec
Union des producteurs agricoles
Chambre de commerce de Val D'or
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, M. Jean-Claude Loranger
Conseil du Patronat du Québec
Mairesse de Fermont, Mme Lise Pelletier

Maire de Lebel-sur-Quévillon et de Baie-James, M. Gérald Lemoyne
Assemblée des Premières nations du Québec et du Labrador
Administration régionale Kativik
Société Makivik
Conseil de la nation Attikamek
Secrétariat du Migmawei Mawiomi
Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM – Uashat-Maliotenam)
Conseil des Innus de Matimekush
Nation Naskapie de Kawawachikamach
Algonquin Nation Secretariat
Nation Algonquine Anishinabeg
Osisko
Azimut Exploration
Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Syndicat des Métallos
Confédération des syndicats nationaux
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE la ministre des Ressources naturelles soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 39, Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite, procède à des consultations particulières les 3, 4 et 5 septembre prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite
Institut canadien des actuaires
Force jeunesse
Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
Centrale des syndicats démocratiques
Confédération des syndicats nationaux
Conseil du patronat du Québec
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Fédération des chambres de commerce du Québec
Coalition des travailleuses et travailleurs autonomes du Québec
Régie des rentes du Québec
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec
Desjardins
Association des banquiers canadiens
Fédération des femmes du Québec
Sun Life

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : projet de loi n° 202, Loi concernant la Ville de Terrebonne; projet de loi n° 203, Loi concernant la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska; projet de loi n° 209, Loi concernant la possibilité, pour les fondateurs municipaux, de se rendre caution de la Société d'Économie Mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) inc.; projet de loi n° 205, Loi concernant la Ville de Châteauguay; projet de loi n° 206, Loi concernant la Municipalité régionale de comté des Basques; projet de loi n° 208, Loi concernant la possibilité, pour les fondateurs municipaux, de se rendre caution de la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup inc.; projet de loi n° 204, Loi concernant divers règlements de la Ville de Brossard et de la Ville de Longueuil visant l'arrondissement de Brossard; et enfin, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur l'économie sociale;

— la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

— la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi modifiant la Loi électorale afin de prévoir des élections à date fixe et du projet de loi n° 35, Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits.

Puis du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

— la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 novembre 2012; puis afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du rapport *Innover pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours);

— la Commission de la santé et des services sociaux afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard de la gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal par l'actuel directeur général.

_____

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 29 et 30 janvier ainsi que le 20 février 2013, a procédé à l'étude des rapports annuels de gestion des agences de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et de l'Outaouais pour les années 2007-2008 à 2011-2012 et de la Capitale-Nationale pour les années 2009-2010 à 2011-2012. Ce rapport contient cinq recommandations.

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat restreint : 50 minutes 29 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 46 minutes 45 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 17 minutes 46 secondes sont allouées au 2e groupe d'opposition; 5 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 13 heures, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 11 juin 2013, 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Billette (Huntingdon) :

(Vote n° 46)

POUR - 107

Arcand (*PLQ*)	de Santis (*PLQ*)	Léger (*PQ*)	Richer (*PQ*)
Bachand (*PLQ*)	Deltell (*CAQ*)	Lelièvre (*PQ*)	Rotiroti (*PLQ*)
Beaudoin (*PQ*)	Diamond (*PLQ*)	Lessard (*PLQ*)	Rousselle (*PLQ*)
Bédard (*PQ*)	Drainville (*PQ*)	Lévesque (*CAQ*)	Roy (*PQ*)
Bergeron (*PQ*)	Drolet (*PLQ*)	Lisée (*PQ*)	*(Bonaventure)*
Bergman (*PLQ*)	Dubé (*CAQ*)	Malavoy (*PQ*)	Roy (*CAQ*)
Bérubé (*PQ*)	Duchesne (*PQ*)	Maltais (*PQ*)	*(Arthabaska)*
Billette (*PLQ*)	Duchesneau (*CAQ*)	Marceau (*PQ*)	Roy (*CAQ*)
Blais (*PLQ*)	Dufour (*PQ*)	Marcotte (*CAQ*)	*(Montarville)*
Bolduc (*PLQ*)	Dutil (*PLQ*)	Marcoux (*PLQ*)	Schneeberger (*CAQ*)
(Mégantic)	Ferland (*PQ*)	McKay (*PQ*)	Sklavounos (*PLQ*)
Bolduc (*PLQ*)	Fournier (*PLQ*)	Ménard (*PLQ*)	Spénard (*CAQ*)
(Jean-Talon)	Gadoury-Hamelin (*PQ*)	Moreau (*PLQ*)	St-Amand (*PLQ*)
Bonnardel (*CAQ*)	Gaudreault (*PQ*)	Morin (*PLQ*)	St-Arnaud (*PQ*)
Bouillé (*PQ*)	*(Jonquière)*	Ouellet (*PQ*)	St-Laurent (*CAQ*)
Boulet (*PLQ*)	Gaudreault (*PLQ*)	Ouimet (*PLQ*)	St-Pierre (*PLQ*)
Breton (*PQ*)	*(Hull)*	*(Fabre)*	Tanguay (*PLQ*)
Bureau-Blouin (*PQ*)	Gautrin (*PLQ*)	Pagé (*PQ*)	Thériault (*PLQ*)
Caire (*CAQ*)	Gendron (*PQ*)	Pelletier (*PQ*)	Therrien (*PQ*)
Cardin (*PQ*)	Goyer (*PQ*)	*(Saint-Hyacinthe)*	Traversy (*PQ*)
Carrière (*PLQ*)	Hamad (*PLQ*)	Pelletier (*PQ*)	Trottier (*PQ*)
Champagne (*PQ*)	Hébert (*PQ*)	*(Rimouski)*	Trudel (*CAQ*)
Chapadeau (*PQ*)	Hivon (*PQ*)	Picard (*CAQ*)	*(Charlesbourg)*
Charbonneau (*PLQ*)	Houda-Pepin (*PLQ*)	Proulx (*PQ*)	Turcotte (*PQ*)
Charlebois (*PLQ*)	Iracà (*PLQ*)	Ratthé (*IND*)	Vallée (*PLQ*)
Claveau (*PQ*)	Kelley (*PLQ*)	Reid (*PLQ*)	Vallières (*PLQ*)
Cloutier (*PQ*)	Kotto (*PQ*)	Richard (*PQ*)	Vien (*PLQ*)
D'Amour (*PLQ*)	Larouche (*PQ*)	*(Duplessis)*	Villeneuve (*PQ*)
Daneault (*CAQ*)	Le Bouyonnec (*CAQ*)	Richard (*PQ*)	Weil (*PLQ*)
De Courcy (*PQ*)	Legault (*CAQ*)	*(Îles-de-la-Madeleine)*	Zakaïb (*PQ*)